

Communication du CARA IBM France aux caraïstes

ESALIA – Compte Epargne dans l'entreprise

Dans le cadre de votre activité professionnelle au sein de la Compagnie IBM, vous avez, certaines années, reçu une participation qui a été versée dans un compte épargne d'entreprise ESALIA géré et détenu par la Société Générale.

Au cas où vous ne recevez plus de relevé de votre compte et que vous ne l'avez pas soldé en totalité par une opération antérieure, c'est probablement que vous n'avez pas informé la Société Générale, en charge d'ESALIA, d'un changement dans vos coordonnées et notamment d'un changement d'adresse.

Nous avons constaté au travers de campagne d'informations menées par le CARA auprès des caraïstes que des sommes non négligeables peuvent être encore détenues par la Société Générale, sans que cette dernière dispose des informations nécessaires pour communiquer avec les détenteurs de compte d'Epargne d'Entreprise non soldés.

Dans ce cas, nous vous invitons à informer la Société Générale de vos nouvelles coordonnées dès qu'elles changent ou ont changé. Ainsi, vous serez correctement identifié pour rester « maître » de vos avoirs.

Qui contacter. Plusieurs solutions :

- par internet : www.esalia.fr
- par téléphone : 0 969 321 521 (appel non surtaxé)
- par courrier : Société Générale Epargne salariale BP 87505
44325 NANTES CEDEX 3

pour vous identifier, vous aurez besoin de :

- un n° d'identification : c'est votre n° de Sécurité Sociale
- entreprise : IBM France SAS
- n° compte : figure sur un ancien relevé de compte (si vous en disposez)

Nous vous invitons à faire le nécessaire car notre expérience nous a montré que des sommes « sont en déshérence » faute de méconnaissance par la SG de vos coordonnées actuelles. Le parcours n'est pas toujours simple, dans certains cas, mais « vaut le coup » d'être fait.

Le CARA IBM.

Nb : ne pas attendre que ce soit la SG qui vous retrouve même si vous avez un compte bancaire à la SG car ce sont deux activités bien séparées et « étanches ». C'est à vous de faire le nécessaire.

Si vous avez connaissance d'ex-collègues qui ne sont pas au CARA, il vous est possible de leur en parler au cas où ! ... et les inviter, peut-être, à nous rejoindre pour leur permettre d'avoir accès à l'aide, à l'information voire aux activités de loisirs que le CARA IBM pourrait leur apporter.